

---

Présents : Gildas Le Stum (CN Rance Frémur), Olivier Glaziou et Gwenaëlle Le Jeune (PN Loguivy), Sébastien Bresson (CN Erquy), Pierre Le Boucher (CDV), Sébastien Allard (CN Plérin), Yvon Furet (CDV), Arnaud Fautrat (CN St Cast), Gael Le Calvez, Ronan Le Goff, Yves Satin (PN Sud Goelo); Anne Marie Le Buhan (CDV) ; Alexandre Thuillant (CN Trégastel), Antoine Le Ralec (EV Frehel), Julien Rolland (BNIG), Hervé Nivet (CN Port Blanc), Pierre Gaubert (CMV St Brieuc).

Excusés : Christophe Ooghe (EV trebeurden)

---

## 1./ BILAN DE SAISON

Pour la 4ème année consécutive nous recensons également les chiffres d'affaires sur les différents produits des centres nautiques.

Nous avons à notre disposition plusieurs indicateurs :

- Les chiffres d'Affaires par produit
- Le nombre de séances/stagiaires
- Le nombre de passeports

### a/ Les chiffres d'Affaires par produits

13 clubs ont répondu (contre 14 l'an passé) soit un Chiffres d'Affaires cumulés de 2 256 409€ répartis comme suit :

	(2 126 402€ en 2017)
❖ 75% sur les stages	(72% en 2017)
❖ 3% sur les offres courtes durées	(4% en 2017)
❖ 9% sur la location	(10% en 2017)
❖ 3% sur les cours particuliers	(4% en 2017)
❖ 2% sur les balades nautiques	(2% en 2017)
❖ 8% autres (char, kayak, club de plage ect...)	(8% en 2017)

**→ Le but de ce recensement est bien de montrer le poids économique de cette activité estivale sur le territoire.**

## b./ Le nombre de séances/stagiaires

Nombre de séances stagiaires individuelles et groupes:

11 clubs en hausse et 5 en légère baisse soit une moyenne de 4% d'augmentation sur le département.

2018	Enquête			Juillet individuels			Juillet groupes			Ind+gr	Août individuels			Août groupes			Indivi.	Groupe	Ind+gr
clubs	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution	Evolution Juillet	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution	Evolution 2017/2018 Juillet + Août	Evolution 2017/2018 Juillet + Août	Evolution 2017/2018 Juillet + Août			
Total Global	49591	48915	1%	5689	9125	60%	-4%	56929	57582	1%	4 810	6 378	58%	0%	77%	4%			

## c./ Le nombre de passeports délivrés

A la date du 26 septembre, le nombre de passeports est stable par rapport à l'an passé :

13584 passeports en 2018

13587 en 2017

NOM DU CLUB	PASSEPORT VOILE 2014	PASSEPORT VOILE 2015	PASSEPORT VOILE 2016	PASSEPORT VOILE 2017	PASSEPORT VOILE 2018	ECART
C.N. PLERIN	1127	1141	1165	1198	1285	7%
LMD C.N. PLENEUF VAL ANDRE	912	1045	970	1031	993	-4%
C.V.B. ERQUY	6	2	3	2	2	0%
E.VOILE DE FREHEL	329	365	360	375	364	-3%
C.N. ST. CAST	1214	1309	1265	231	174	-25%
C N ST. JACUT	454	455	502	520	527	1%
C.N. TREGASTEL	796	771	806	784	849	8%
BASE NAUTIQUE ILE GRANDE	739	817	802	885	897	1%
A.A.N. PORT BLANC	26	5	2	5	19	280%
C.N. LANCIEUX	796	1031	1072	1104	1137	3%
C,N ERQUY	831	849	801	855	887	4%
E.V TREBEURDEN	928	929	867	939	929	-1%
A.N.A.S TREVENEUC	15	14	0			
C.N. BREHEC	325	410	392	417	396	5%
C.M.V ST. BRIEUC	513	594	600	598	611	2%
E.V. ALBATROS BREHAT	227	211	242	261	237	-9%
C N PORT BLANC	1310	1440	1422	1421	1408	-1%
C.N.M. PLESTIN	250	288	290	43	28	-35%
SPORT NAUTIQUE ST.QUAY	84	113	133	110	75	-32%
C.N. RANCE FREMUR PLOUER	185	166	198	197	177	-10%
P.N. LOGUIVY DE LA MER	505	431	390	433	444	3%
P.N. SUD GOELO	1023	1082	1002	1127	1139	1%
SSN JUGON		24				
C.N. PERROS-GUIREC	975	1008	1094	1051	1006	-4%
	<b>13570</b>	<b>14500</b>	<b>14378</b>	<b>13587</b>	<b>13584</b>	<b>0%</b>

## Bilan des clubs :

- **CMV ST- BRIEUC :**
  - Belle saison dans l'ensemble
  - Pas de vente en ligne
- **CN TREGASTEL :**
  - Stabilité des stages, baisse en dériveurs
  - Difficulté à sortir des stats à partir du logiciel Axyomes
- **CN PORT BLANC :**
  - Maintien du nombre de passeports / saison correcte
  - +20% sur les locations
  - 48% de réservation en ligne et 72% des stages réservés avant le 1<sup>er</sup> juillet.
- **CN PLERIN :**
  - Bonne saison, +7% sur les passeports.
  - Location stable, légère baisse sur les cours particuliers
  - Passage au logiciel axyomes en début d'année, bonne réactivité de leur part en cas de besoin contrairement à Awoo.
  - Plus de 50% des réservations sont faites en ligne.
  - Réflexion en cours pour le remplacement des PAV BIC Beach (produit qui vieillit très mal).
- **PN Sud Goelo:**
  - Bonne saison, +3.5% de plus sur les stages
  - Ouverture d'un seul créneau sur Binic
  - 1 point location fermé sur st quay, suite à l'installation d'une autre structure
  - Accueil de plusieurs groupes avec les Colos de l'ANAS
  - Goélette Mercator en plus pour test
  - Utilisation du logiciel Axyomes depuis 3ans, 60% de réservations en ligne.
- **CN Erquy :**
  - Bonne augmentation sur les stages.
  - Forte demande pour les catas 8/12ans
  - Location stable, char à voile et Kite en baisse
  - Utilisation d'awoo et passage sur Axyomes en septembre, un peu moins de 50% des réservations en ligne
  - Réflexion en cours pour le remplacement des PAV BIC Beach (produit qui vieillit très mal).
  - Monos issus du club
- **CN RANCE FREMUR :**
  - Bon été, avec encadrement suffisant
  - Bonne fréquentation des groupes en juillet
  - 6 stages complets contre 2 l'an passé
  - Utilisation de la Goelette avec les groupes de scouts
  - Point faible : la location avec 1 privé installé sur le port
  - Difficulté avec Axyomes dû à la mise en service tardive avant la saison
  - Manque d'infos sur le changement de contenu du passeport
- **BN ILE GRANDE :**
  - -15% sur les stages en juillet, bon rattrapage en Aout.
  - Baisse de la location car pas de flotte dédiée
  - Utilisation d'Axyomes depuis juin, pas de résa en ligne pour cette année mais sera mis en place pour été 2019.
  - Bcp de moniteurs et monitrices issus du club.

- **EV Fréhel :**
  - Prise de fonction en mai
  - Peu de visibilité sur les chiffres des années passées
  - Mise en place d'axiomes, pas de vente en ligne pour le moment car absence de site internet.
  - 80% de locations en plus cette année, horaires plus étendus que par le passé.
  - Début de saison compliqué car absence d'un B.E pour seconder.
- **PÔLE NAUTIQUE LOGUIVY DE LA MER :**
  - Bonne saison, avec +9% sur l'été
  - Hausse de location en cata
  - Utilisation d'awoo, la vente en ligne représente 40 à 50% des ventes de stages.
  - Renouvellement des monos du clubs
- **CN ST CAST :**
  - Bonne saison, + de stages et – de locations
  - Problème de moniteur sur l'habitable
  - Pas ou peu de vente de passeports
  - 33% de vente en ligne avec Awoo, changement de logiciel peut être à l'étude
  - Réflexion en cours pour le remplacement des PAV BIC Beach (produit qui vieillit très mal).

## 2./ Point sur le C.E.S.E Bretagne

La FFVoile et la ligue de Bretagne de Voile créent un fond coopératif destiné à accompagner le développement des centres nautiques labellisés Ecoles Françaises de Voile en Bretagne. Soutenu par le ministère chargé des sports, la fédération, la ligue et les clubs, ce projet poursuit une double ambition :

- mettre en place un plan d'actions répondant aux besoins exprimés par les EFV en matière de développement économique, social et environnemental.
- inventer un mode de gouvernance partagée, renforçant l'implication et la responsabilité des professionnels et des élus de clubs.

Le CESE Bretagne dispose d'ores et déjà d'un budget de 110 000€ pour des actions au bénéfice des EFV.

3 cercles d'amélioration sont prévus

- ➔Collectif Prospective et Développement Economique :
- ➔Collectif Emploi - Formation :
- ➔ Collectif Animation – Vie des Clubs et des Territoires :

Pour plus d'infos : <http://www.cese-voile-bretagne.bzh>

Réflexion à mener sur l'importance des instances départementales / régionales / Nationale

Le sujet des clubs finistériens est évoqué : de nombreux clubs du 29 ont gardé leur label en payant uniquement 10% de la moyenne des passeports délivrés en 2015 et 2016 mais sur un engagement à diffuser le passeport ou le titre de participation en 2018. Il s'avère que la plupart de ces clubs n'ont rien diffusé à nouveau en 2018.

Dans ce contexte plusieurs clubs Costarmoricaïns demandent un positionnement du CDV 22 vis-à-vis de la Ligue et de la FFVoile pour dénoncer la différence de contribution financière entre les 4 départements

Bretons via les ressources du passeport. Le prochain CA du CDV 22 sera saisi de cette question et fera retour de sa position.

### 3./ Formation : Nouvelle organisation des recyclages

#### Fin du CQP Assistant Moniteur de Voile (CQP AMV) et Mise en place du CQP Initiateur Voile (CQP IV)

Après 10 ans, le Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Voile (CQP AMV) a vu son échéance d'inscription au Répertoire National des Certification (RNCP) tombée au 27 août 2018.

Quelles conséquences ?

- Tous les titulaires de CQP AMV conservent leurs prérogatives à vie.
- Le CQP AMV reste sur la liste des diplômes permettant l'encadrement contre rémunération.
- Depuis le 28 août, il n'est plus possible d'ouvrir de formation au CQP AMV.

L'avenir ?

- Le CQP AMV va être remplacé par le CQP Initiateur Voile.
- Après un an de passage dans diverses commissions paritaires et ministérielles, nous approchons de la dernière étape administrative, celle de son enregistrement au RNCP.
- Celui-ci doit être inscrit au RNCP avant tout mise en œuvre.

Sans parution officielle, aucune formation ne peut être lancée.

Nous suivons activement cette dernière étape et espérons pouvoir vous annoncer très prochainement sa mise en application.

**Niveau d'entrée → niveau technique IV minimum**  
**Public encadré → y compris scolaire**

**Volume d'encadrement → 500 heures**  
**Classification conventionnel → groupe 3**

*A Consulter l'avenant 129 en fin de Compte rendu*

Une veille juridique est effectuée par Yvon avec infos transmises aux clubs.

Le dossier Ligue Formation n'est plus suivi par Boris Galopin mais par Pierrick Wattez.

Tous les professionnels disposant d'un diplôme de niveau 4 minimum (BPJEPS, BE, DEJEPS, DE,...) seront automatiquement validés « évaluateur niveau technique 4 FFVoile » sachant que ce niveau 4 correspond désormais au niveau exigé à l'entrée en formation CQP « initiateur voile ». Pas de recyclage à prévoir pour cette qualification d'évaluateur niveau 4.

Les formations de formateurs régionaux et nationaux CQP restent les mêmes qu'auparavant.

### 4./ Formation continue :

Deux formations ont été réalisées au printemps 2018

- Secouriste du Travail (2 jours) 3 personnes
- Vidéo dans ma structure ( 2 jours) 8 personnes

Plusieurs pistes sont évoquées pour le printemps 2019

- Utilisation des réseaux sociaux (ce que l'on peut faire et ne pas faire), mettre en avant sa structure selon le public, selon le réseau...
- Formation plus technique sur les bateaux à Foils.
- Formation sur le logiciel Axyomes, pour une utilisation plus pertinente.

Un calendrier sera établi à l'automne pour des propositions de formations en février mars 2019.

#### 4./ Bilan des rencontres avec les Nouveaux EPCI :

Les points presse organisés lors des journées Ecole toutes voiles dehors ont permis d'échanger avec les élus de plusieurs communautés de communes et de connaître leur position vis à vis du nautisme :

- ❖ Lamballe Terre et Mer : pas de compétences nautiques, mais un accompagnement des évènements.
- ❖ Dinan Agglomération : prise en charge de 5 allers/retours pour le transport des scolaires lors des séances d'activité nautique
- ❖ St Brieuc Armor Agglomération : réflexion en cours
- ❖ GP3A : réflexion en cours
- ❖ Leff Armor : prise en charge de l'activité voile pour les scolaires du territoire
- ❖ LTC : Beaucoup d'études mais peu d'actions pour l'instant

#### 5. Questions diverses

Un nouveau logiciel de vente en ligne est arrivé sur le marché, il s'agit d ID Nautic. Vous pouvez consulter le PDF joint au compte rendu sur cette nouvelle solution de vente en ligne (stages + régates).

**AVENANT n°129 du 16/01/2018  
portant sur l'annexe 1 de la CCN du SPORT  
du 7 juillet 2005 relative aux CQP**

**Article 1 :**

L'article 5 de l'annexe 1 de la CCN du Sport du 7 juillet 2005 est complété par les dispositions suivantes :

Titre du CQP	Classification conventionnelle	Prérogatives
<b>INITIATEUR VOILE</b>	<b>Le titulaire du CQP d'INITIATEUR VOILE est classé au groupe 3</b>	<p>Animation et initiation à la voile, jusqu'aux premiers niveaux de compétition pour tout public, sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives en voile de niveau IV ou supérieur ou d'un titulaire d'une certification professionnelle d'encadrement des activités physiques et sportives de niveau 4 minimum adossée à un CQP d'INITIATEUR VOILE, le nombre de titulaires du CQP d'INITIATEUR VOILE placés sous cette autorité ne pouvant être supérieur à 10, dans la limite de 140 pratiquants encadrés par titulaires d'une certification de niveau IV ou supérieur.</p> <p>Au regard de la situation professionnelle visée par le CQP d'INITIATEUR VOILE, le besoin d'intervention identifié et lié à l'activité d'encadrement supervisée correspond à un volume horaire de travail partiel d'un maximum de 500 heures par an. Au-delà de ce volume horaire annuel sur l'activité d'encadrement, l'employeur doit permettre l'accès du professionnel titulaire du CQP à une autre certification du secteur inscrite à l'annexe II. 1 du code du sport (niveau IV ou supérieur) par le biais de la formation professionnelle continue, ou à défaut recruter un professionnel titulaire d'une certification du secteur inscrite à l'annexe II. 1 du code du sport.</p>